

Formation BCP Installateur Sanitaire et Thermique

Autres formations

Posté par: formations-concours

Publiée le : 7/10/2008 10:34:43

Secteur : Sanitaire

Diplôme : BCP

Filière : Apprentissage

Option : Dominante : Sanitaire

Définition

Le Brevet de Compagnon professionnel "**Installateur Sanitaire et Thermique**" dominante sanitaire ou thermique est une formation complémentaire homologuée de niveau V se pratiquant dans le cadre **d'un contrat d'apprentissage d'un an.**

Objectifs

Préparer à un emploi d'installateur autonome, capable d'animer une petite équipe de travail.
Public visé

Jeunes de moins de 26 ans titulaires d'une première qualification professionnelle de niveau V dans le mâtier (CAP ou BEP) motivés par une évolution de carrière dans l'entreprise.

Rémunération

Rémunération minimale légale pour un apprentissage de type "formation complémentaire", sur la base du salaire mensuel conventionnel brut en vigueur.

à moins de 18 ans, 52 %

à partir de 18 ans, 64 %

à partir de 21 ans, 76%

Exonération des charges sociales.
Domaines de la formation

Domaine professionnel :

à Production

- Préparer le chantier

- Réaliser les installations sanitaires et/ou thermiques

- Mettre en service l'installation

- Clore le chantier

Domaines généraux :

à Relations commerciales de base

à Perception des coûts

à Communication interne

à Organisation du travail
Lieu

CFA du Bâtiment - rue Gustave Eiffel - 68700 CERNAY

Tél. 03.89.75.77.67 - Directeur Adjoint : Jean-Marie FREYBURGER

Possibilité de restauration et éventuellement hébergement en internat sur place

CFA "Le Corbusier" - rue Lixenbuhl - BP 153 - 67404 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN Cedex

Tél. 03.88.66.87.50 - Directeur Adjoint : Gérard RUBLE

Possibilité de restauration et éventuellement hébergement en internat sur place **La**

formation au CFA

Démarrage du cycle : septembre

Durée de la formation : 420 heures

Rythme d'alternance : 1 semaine/mois pendant la période scolaire

Animation pédagogique .'Equipe de formateurs du CFA renforcée par l'intervention de spécialistes extérieurs

Modalités d'évaluation

à € Un contrôle en cours d'formation

Evaluer l'atteinte d'objectifs en entreprise préalablement définis en termes de compétences et d'attitudes professionnelles

à € Un projet professionnel comprenant :

- un dossier à constituer par l'apprenti
- la réalisation d'un descriptif précis d'un plan d'installation, et son fonctionnement

à € Deux épreuves terminales

- une épreuve écrite (Etude de cas)
- une épreuve pratique de contrôle

à € Une moyenne des notes obtenues en CFA